



BIO46
Les Agriculteurs
Biologiques du Lot



Compte rendu

Visite d'élevage ovin, pâturage tournant, gestion des lots, outil de tri...

Mercredi 12 octobre 2022

La ferme de Gilles

Présentation et données 2022

Où : Caniac-du-Causse (46)

Identité pédologique : Causse

Altitude : 360m

Elevage : Ovin allaitant

Race : Caussearde

Nombre de mères : 400

Agnelles de renouvellement : 100

Prolificité : 1.5 agneaux / brebis

Assolement : 50 ha labourables en prairie temporaire, 150 ha de parcours

L'historique

Ferme familiale reprise par Gilles en 2004 après son implication en tant qu'aide familiale. Initialement, le système d'élevage se basait sur **3 périodes d'agnelages** par an. Les lots qui ne mettaient pas bas au printemps étaient mis sur les parcours. La végétation de ces surfaces ne repartait pas. La période d'utilisation n'était donc pas optimisée. Il a choisi la **Causse du Lot** pour sa **rusticité** et la facilité pour trouver des agnelles.



L'assolement et les fourrages

Les 60 ha de terres labourables sont semés en prairie temporaire : mélange graminées - légumineuses. De ces surfaces, entre 1/3 et 1/2 sont fauchées chaque année. Des surfaces complémentaires de prairie permettent à la ferme d'atteindre **l'autonomie fourragère**. La consommation annuelle est de **5 à 600 bottes** (~280Kg) par an, pour une distribution avoisinant les 25 bottes/semaine en hiver.

Les 150 ha de parcours permettent le **report sur pied** nécessaire pour passer la période estivale.

Il n'y a pas de production de céréale ou méteil grain sur la ferme. La totalité de l'aliment est donc acheté.

Quelques semis de méteil à pâturer (blé, pois vesce, avoine) ont été faits en TCS avec les prairies (ray-grass hybride, trèfle) pour de bons résultats d'implantation.

Gestion de la reproduction

La lutte et les mises-bas



La période de lutte s'étale du 15 octobre au 15 novembre pour les agnelles et du 15 novembre au 15 décembre pour les brebis. Les **mises-bas** s'articulent donc sur **une seule période**.

95 à 98% des brebis et agnelles sont pleines après la lutte. Il n'y a pas de repasse. Elles sont donc soit repoussées au printemps suivant (majorité des cas), soit réformées selon l'âge et le passif.

Toutes les brebis et agnelles mettent bas au **printemps** (du 15 mars au 15 mai), et **100% en extérieur** pour les brebis. Le début des mises-bas des agnelles se fait en bergerie, jusqu'à ce que les conditions permettent de mettre les animaux sur les prairies équipées pour le pâturage tournant dynamique (15ha). Le taux de prolificité varie de 130 à 150% selon les années.

La gestion des brebis et agnelles

Les brebis, gestantes, sont **en bergerie les 3 mois d'hiver** jusqu'au printemps pour la mise à l'herbe puis pour les mises-bas. A partir de janvier, une petite distribution d'aliment complet est faite pour les maintenir et les préparer aux mises-bas. Le reste de l'année, **les brebis** sont **100% nourries à l'herbe** (sur pied ou foin).



Sur l'été, une fois les agneaux sevrés, elles valorisent les parcours (~juillet-août). Les valeurs nutritives de cette herbe de report est pauvre mais les besoins des brebis le sont également à cette période. Le calendrier de la pousse de l'herbe et de ses qualités nutritionnelles suit donc le rythme naturel des brebis.

Gestion du pâturage

Avec ce système d'agnelage, les animaux profitent d'une herbe riche à un moment où les besoins sont élevés. La période est donc très chargée mais permet d'alléger le reste de l'année, notamment l'automne. La pratique ayant le plus bénéficié à la mise en place d'un système d'agnelage similaire selon Gilles est le **pâturage tournant dynamique** sur la ferme, depuis 7/8 ans. Il permet une bonne valorisation des fourrages et une optimisation des pâtures, de **répondre aux besoins** des animaux **sans complémentation** et cela permet également de **diminuer la pression parasitaire**.

Matériel et organisation

En pratique, les animaux sont tondu 15 jours avant la mise à l'herbe.

Le temps de retour en période de pleine pousse de l'herbe est de **3 semaines**. Les **paddocks** sont dimensionnés pour offrir aux brebis et agnelles l'alimentation pour **1 à 2 jours**, le roulement est donc rapide.

Gilles essaie de dimensionner les paddocks en carré pour optimiser la prise alimentaire (un paddock allongé inciterait plus les brebis à se déplacer).

Le système d'abreuvement se constitue de **tuyaux enterrés** et de sorties tous les 100 mètres environ. Des **abreuvoirs avec flotteur** permettent de toujours avoir de l'eau clair et fraîche à disposition.

La clôture permanente est en 3 fils électriques et fait le tour des parcs de pâturage tournant. Pour rediviser ces derniers, le quad est équipé d'un système **Spider Pack** pour gagner en praticité et en rapidité d'installation. Une **application mobile** reliée au poste de clôture fixe permet de couper ou de remettre le jus (notez qu'il existe des **télécommandes** qui fonctionnent au contact du fil électrique).

Toutes ces petites adaptations permettent de gagner en praticité et confort de travail, un aspect trop souvent oublié.

Selon les années, les animaux sont mis sur des surfaces complémentaires. Au printemps, **priorité** est toujours donnée **au pâturage** et des parcelles de fauche peuvent également être pâturées. L'alimentation à l'herbe a un vrai effet sur la **quantité et la qualité laitière** des mères.

Gestion du parasitisme

Avec le pâturage de printemps, les **risques parasitaires** sont élevés. Des **coprologies** sont donc souvent réalisées (tous les 15 jours environ). Les principaux parasites sont **les strongles, ténias et coccidies**. Une attention particulière est donnée à la présence de ténia, difficilement visible en coprologie. Dans ce système, une infection trop importante peut causer de gros dégâts, c'est un élément à maîtriser et à surveiller au mieux.

Point réglementaire sur les traitements vétérinaires en Agriculture Biologique : il est possible, sous la responsabilité d'un vétérinaire, de recourir à des médicaments allopathiques de synthèse ou à des antibiotiques dans le cas où les traitements alternatifs et/ou de prévention utilisable en AB se sont montrés inefficaces.

Le recours à ces produits est cependant limité :

- à 3 traitements annuels par animal dont le cycle de vie est de plus d'1 an,
- à 1 traitement annuel pour un animal dont le cycle de vie est inférieur à 1 an.



Ces limites de nombres de traitement autorisés ne s'appliquent pas aux vaccins, aux antiparasitaires et aux plans d'éradications obligatoires. Si la limite de nombre de traitement est dépassée, l'animal doit subir une nouvelle période de conversion.

Pour chaque produit vétérinaire utilisé, il existe un délai d'attente légal avant commercialisation des animaux traités ou de leurs produits. En AB, ce dernier est doublé ou porté à 48h en l'absence de délai légal, ou en cas de délai d'attente nul.

Gestion des lots et finition des agneaux

Finition des agneaux

Pour les agneaux, la période de transition alimentaire, lors du sevrage est gérée avec la distribution d'un aliment complet riche en fibre. Ils arrivent en finition sur l'été-automne. Au total, la quantité distribuée de concentrés reste classique, entre 80 et 90 Kg par agneau fini. La distribution se fait pour tout ou partie selon les lots, en **extérieur au nourrisseur** sur des **parcs d'engraissement** ou en bergerie avec foin + aliment complet, le tout, à volonté. L'été, avec la chaleur, Gilles constate qu'il est plus difficile de finir des agneaux en intérieur qu'en extérieur, notamment dans sa configuration (bergerie assez basse), confortant ainsi son fonctionnement.



Système de tri et valorisation

Les animaux sont régulièrement triés et pesés, facilitant ainsi grandement la constitution des lots et la manutention qui les entoure.

Tous les agneaux sont triés en trois lots : petit, moyen et gros. Ceci permet de diminuer la concurrence au nourrisseur et de garantir une croissance régulière.

Les agneaux sont vendus à un négociant privé à 5-6 mois à partir de fin août et jusqu'à fin octobre.

Zoom sur le système de tri et de contention

Le parc de tri et le système de contention sont optimisés pour réaliser toutes les tâches utiles sur le cheptel en passant par : le tri, la pesée, le parage, la tonte, la prophylaxie, les traitements etc...



Camembert pour gérer les flux d'animaux



Système de contention et balance



Explication du fonctionnement du système de tri, de contention et de pesée.

L'**aire d'attente** du système se situe à l'extérieur du bâtiment où l'ensemble est clôturé de façon pratique. Le **camembert** permet de **gérer les flux** d'animaux (arrivée par l'entrée en haut à gauche sur la photo précédente). Le **couloir** est modulable en fonction de la catégorie d'animaux qui passe (plus ou moins large selon agneaux ou brebis). Le **système de contention** se rétracte et se verrouille avec un seul coup de poignet, en amont ou en aval du système. La **pesée** est réalisée en même temps. L'**aire de travail** de Gilles permet de noter tout en restant à son poste. Le **caisson** à gauche du système sert de sas pour l'entrée dans un bâtiment. Ce sas permet, par exemple, pour le sevrage des agneaux, d'éviter tout retournement ou hésitation une fois qu'un certain nombre est passé et que les bêlements se font de plus en plus insistants. En fonction du tri souhaité, les animaux passent soit à droite (vers le bâtiment), soit tout droit (vers la bergerie), soit à gauche (vers la suite du système). De ce côté donc, le système se poursuit avec une sortie vers les parcs ou vers le **système de levée** pour toute opération du pied. S'en suit un **pédiluve** pour les traitements. Un système de corde permet à Gilles de ne pas quitter son poste tout en laissant passer, 3 par 3, les brebis ayant baigné suffisamment longtemps. Une fois égouttées, une seconde corde libère le passage vers les parcs (sortie en haut à droite sur la photo précédente).

Le constat est là : pour Gilles, le travail s'en voit énormément facilité. Bricoleur, il s'est consacré 3 mois d'hiver à la construction de ce système qui a changé sa manière de travailler. Cet investissement est à relativiser en fonction de nombreux autres sur un élevage ovin, mais il faut noter son réel apport à la ferme et l'allègement de la pénibilité de certaines tâches.

